

Famille - accouchement sous X

Par **JLJulien**, le **14/04/2013** à **00:03**

Bonjour amis juristes,

J'ouvre ce sujet pour solliciter votre aide et commentaires sur une résolution de cas pratique.

Les faits sont les suivants:

Deux personnes ont eu un enfant nés hors mariage après 4 ans de relations. La mère a accouché sous X ne voulant pas de cet enfant. Le père a reconnu l'enfant avant même sa naissance. L'enfant a été confié à un couple. La mère n'est plus présente.

Comment le père peut-il récupérer son fils ?

Merci à vous,

Par **bulle**, le **14/04/2013** à **09:35**

Bonjour,

Merci de nous faire partager votre propre réponse à ce cas.

Par **JLJulien**, le **14/04/2013** à **15:37**

Bonjour,

Pour que le père puisse récupérer son fils j'opterai pour la majeure un principe jurisprudentielle tiré de l'affaire Benjamin: la reconnaissance du père qui est bien caractérisé avant la naissance ici prend effet au moment de la naissance.

Le problème que je ne parviens à élucider c'est quelles sont les recours auxquels le père doit faire appel pour faire appliquer ce principe jurisprudentielle et se faire restituer son enfant (=problème de procédure).